BERTHELOT D'ARTIGNY

CONVERSATION AU SUJET DE L'ACTION DE CHARLESBOURG

À QUÉBEC: DE L'IMPRIMERIE
RUE DE LA MONTAGNE, NO 3
1792

33 Berthelot d'Hotfeuille

2692017

Land 33

CONVERSATION

Au sujet de l'Election de Charlesbourg.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

* *ON dit qu'il y a eu beaucoup de train là à la dernière Election ; que les habitans et les gens de la Ville y vendoient leurs voix. ——Je l'ai entendu dire.——On ma dit, que les uns les vendoient au plus offrans, que les autres les donnoient à ceux qui vouloient payer leur journée, louer leurs voitures, les traiter, &c. Cela seroit bien mal, et ne feroit pas d'honneur aux gens du Comté de Québec. ——Comment ! est-ce que les Electeurs ne peuvent pas vendre leurs voix ? ——Non, cela est malhonnête, ce seroit un déshonneur. ——Puisque ma voix est à moi. ——Il y a bien des choses qui sont à nous que nous ne pourrions vendre sans nous déshonorer.

——Je conviens de cela, mais quel déshonneur peut-il y avoir à vendre sa voix à une Election ? ——Apparemment vous n'avez pas réfléchi à cela ; vous trouveriez déshonorant de trahir votre pays pour de l'argent, de livrer un poste à l'ennemi en tems de guerre. ——Cela eſt bien certain, ce ſeroit être *traitre*, mais les affaires des Elections ſont bien différentes ; ce n'eſt pas être traitre que de vendre ſa voix, ce n'eſt pas livrer un poſte à l'ennemi. ——Vous savez ſans doute pourquoi on nomme les Repréſentans. ——Oui ; c'eſt pour qu'ils ſoient de la Chambre.——Vous avez raiſon ; vous ſavez aussi ce que les représentant font dans la Chambre. ——Ma foi, je ne le ſais pas trop ; on dit qu'ils ſe querellent et font des loix. ——Oui ; vous ſavez que ces loix ſont pour le bien du pays ? ——Ma foi si c'eſt pour le bien, je n'en ſais rien ; je ne m'en ſuis pas encore apperçu ; je ſais bien qu'il faut que je faſſe tous les travaux de ma terre en ſaiſon, tous les ans, et que si je ne les fais pas, la

Chambre

Chambre ne les fera pas faire, et que je ne recueillerai rien. Que les loix ſoient comme elles voudront, si ma terre eſt bien cultivée, je vivrai bien avec ma famille ; si elle ne l'eſt pas, ce ne ſont pas toutes les loix du monde qui me feront vivre. Je vais aux Elections comme les autres, quand il y en a ; on y boit un coup, on y voit bien du monde ; c'eſt comme une fête de Paroiſſe ; mais du reſte, je n'en donnerois pas une pipe de tabac : on dit que tout cela ne vaut rien. La meilleure choſe eſt de bien travailler ſur ſa terre. Quand j'ai de bonnes denrées à porter au marché, je les vends bien ; j'en rapporte du sel, du rum, et des outils ; et voilà tout ce qu'il me faut. Que les loix aillent comme elles voudront, je ne m'en ſoucie guères. ——Vous avez bien raiſon, quand on a tout cela, il ne manque rien ; quand on vend comme on veut, quand on achete ce qu'on veut, quand on peut faire ce qu'on veut sur ſa terre, éléver de bons cochons, en manger 3 ou 4, et vendre le reſte

pour acheter ses petites provisions. —— Oh ! pour cela, voilà ce qu'il y a de bon avec l'anglois ; chacun vend et achete comme il veut, et tourne et vire sur sa terre comme bon lui semble, sans que personne n'y ait rien à redire. Ce n'est pas comme on dit que c'étoit en France, où on étoit obligé d'élever ses cochons dans la cave, et de les tuer sans les faire crier, à cause des taxes. Ce n'est pas comme j'ai entendu dire que c'étoit du tems des Intendans qui taxoient le prix des denrées pour les acheter à grand marché. A présent chacun vend tant qu'il peut au Gouvernement comme aux autres : Pour ce qui est de cela, je sommes bien avec l'anglais. Quand je rencontre des Messieurs, je leur ôte mon chapeau si ça me plaît ; si ils me paroissent trop fiers, ou si je ne les aime pas, je passe aussi fier qu'eux, et mon chapeau ne bronche pas de dessus ma tête. Un Intendant m'auroit peut-être fait mettre en prison. Si les grandes gens font mal, on a le droit de parler contre eux comme

comme contre les autres ; cela tient les gens en respect. Du tems du François il falloit dire du bien de tous les Messieurs, quand même ils ne valoient rien. Les Messieurs étoient tout, et les autres rien. On avoit beau être honnête homme, être bon chrétien, on n'en étoit pas mieux considéré ; tous les honneurs étoient pour les Messieurs. Ils avoient beau être libertins, bons à rien, on leur donnoient l'eau bénite et le pain bénit les premiers. Tout alloit par le rang, rien par le mérite. Le vice du haut rang étoit respecté par la religion même ; l'honneteté et la justice n'étoient pas regardés. Oh ! pour cela je sommes bien avec l'anglois. C'est dommage qu'ils aient cette Constitution qui ne fait que des querelles et ne vaut rien. Mais puisqu'il faut qu'il y en ait, je ne trouve pas qu'il y ait un grand mal de vendre ses voix à ceux qui veulent aller dans la Chambre, afin de leur faire payer le plaisir qu'ils ont à se disputer. Si c'étoit mal est-ce que les Curés ne le

diroient pas ? Je ne les ai jamais entendu prêcher là dessus. ——Je vois bien que vous n'aimez pas la constitution. ——Je vous assure que non, parcequ'on dit que ça est mauvais. Je voudrois qu'on eût la constitution comme du tems des François, et qu'on fût comme du tems des Anglois. —— Mais que savez-vous si ce n'est pas la constitution qui est cause que nous sommes bien comme nous sommes ? — Comment cela ? ——Du tems des François, le Roi et l'Intendant faisoient la loi comme ils vouloient ; il n'y avoit que les courtisans qui les abordoient, et ils n'avoient d'avis que d'eux ; ces Messieurs savoient si bien tirer leur épingle, que tout alloit à leur profit ; et voilà pourquoi les Messieurs étoient tout, comme vous l'avez dit, et les autres rien. Voilà comme c'étoit anciennement, suivant ce que j'ai entendu dire, nous n'étions rien du tout, nous étions pour le service des Messieurs, comme les animaux sont pour le service de l'homme ; il n'y avoit que

les

les courtisans et les Dames qui étoient écoutés. Vous avez entendu parler de Madame Pompadour? ——Mais pourquoi est-ce qu'il seroit nécessaire d'avoir cette constitution pour empêcher ces abus là? Il n'y a qu'à ne pas écouter les Dames et les flatteurs. ——Eh bien, comment feriez-vous pour empêcher ces abus-là. ——Je dirois, qu'il ne faut pas écouter les courtisans ni les Dames; mais qu'il faut écouter ceux qui tiennent les mancherons de la charrue. ——C'est justement ce que fait la constitution: la constitution empêche que le Gouverneur ne puisse faire de loi sans qu'elle soit conforme à l'avis de ceux qui tiennent les mancherons de la charrue, les ouvriers, &c. ——Je n'ai pas connoissance qu'on ait jamais demandé cet avis là; pour moi, je n'ai jamais consenti à rien. ——Cet avis n'a pas été demandé à tous les habitans du pays; il seroit trop difficile de les rassembler tous auprès du Gouverneur, ce seroit trop de monde, on ne pourroit pas les loger; mais la constitution

dit

dit que les habitans du pays auront le droit d'envoyer des perſonnes à leur place, telles qu'ils voudront les choisir, avec plein pouvoir d'agir pour eux. Elle leur donne le droit d'en envoyer 50, ce qui eſt aſſez ; et par la conſtitution le Gouverneur ne peut pas paſſer aucune loi ſans leur consentement ; le Gouverneur, et les officiers du Gouvernement ne peuvent faire que ce que la loi dit ; et ils ne peuvent faire de loi sans que ceux que nous avons envoyé pour nous repréſenter, y conſentent. — Si c'eſt comme cela, la conſtitution eſt bonne ; il ne peut nous arriver de mal si nos repréſentans ſont des gens fiables et bien choisis ; et ce ne ſeroit pas mal alors, qu'ils diſputaſſent un peu quand les choſes n'iroient pas à leur fantaisie. Mais eſt-il bien certain que c'eſt comme cela ? Pourquoi eſt-ce qu'il y en a qui nous diſent que la conſtitution ne vaut rien ? ——Qui ſont ceux qui diſent cela? ——Ce ſont les Meſſieurs, les gens inſtruits.—— Ne voyez vous pas qu'ils ont leur raiſons

fons pour dire cela ? Ils voudroient être comme les Messieurs du tems des François. Vous voyez bien que la constitution les gêne ; elle empêche qu'ils ne soient tout, et que vous ne soyez rien. ——Ma foi je crois que vous avez raison, et que la constitution est bonne ; elle donne à chacun son droit, et tout le monde n'est pas content de cela. Vous dites que les Gouverneurs et les officiers du Gouvernement ne peuvent rien faire sans la loi ? ——Oui. ——Qu'ils ne peuvent faire de loi sans le consentement de ceux à qui nous avons donné notre plein pouvoir ? ——Justement. ——Tout dépend donc de nos représentans ; si ils tiennent bon, tout ira bien. Mais gare ! ——Ah ! Ah ! Vous voyez donc que la Chambre est un poste important ; que le devoir de ceux qui y sont est de la plus grande conséquence, qu'ils ne défendent pas moins le pays, que nous le défendons avec nos fusils lorsque nous sommes sur les frontières en tems de guerre. Le pays ne vaut

pas

pas la peine d'être défendu à force d'armes, ſi nous n'y ſommes pas bien par les loix. Vous voyez que si on livre une place dans la Chambre pour de l'argent, ce n'eſt pas moins trahir le pays, que ſi on livre un poſte à l'ennemi en tems de guerre. ——Je vois tout cela à préſent, je vois que c'eſt une choſe déshonorante que de vendre ſes voix ; c'eſt vendre ſon pays, c'eſt *vendre* ses enfans, et en faire par la ſuite des esclaves qui n'oseront pas marcher *tête* levée ; je vous aſſure, Monsieur, que j'aurai toujours en horreur ceux qui vendent des voix ceux qui en achetent, qui y contribuent ou l'encouragent ; ils font du mal à tout le pays ; ils méritent que toutes les femmes et toutes les filles du pays leur arrachent à chacun un poil de la barbe, pour les ôter du rang des hommes.

A Quebec : de l'Imprimerie, Rue la Montagne, N°. 3.

LANDE

2693017